

CHARTE BLEUE : ARMATEURS DE FRANCE RENOUVELLE SON ENGAGEMENT POUR UN SHIPPING TOUJOURS PLUS RESPONSABLE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
PARIS, LE 2 DECEMBRE 2019



Cérémonie de signatures de la nouvelle Charte Bleue : les Armateurs de France réaffirment leur volonté d'œuvrer pour un transport et des services maritimes durables et responsables

A la veille des Assises de la mer, rendez-vous annuel incontournable du monde maritime, les dirigeants des compagnies membres d'Armateurs de France se sont réunis pour adopter **leur nouvelle Charte Bleue, socle de leurs engagements en matière de protection de l'environnement et de responsabilité sociale.**

Dès 2003, Armateurs de France a créé la Charte Bleue autour de cinq grands engagements :

- Améliorer sans cesse **la sécurité et la qualité** des navires
- Protéger **l'environnement** marin et le littoral
- Garantir de bonnes **conditions de vie et de travail** aux équipages
- Diriger ses entreprises avec **transparence et déontologie**
- Affirmer sa **solidarité** avec la communauté maritime

2013 a été l'année de sa première refonte. Une manière, pour l'organisation, de réaffirmer son ambition en termes de responsabilité sociale et environnementale et de souligner les avancées des armateurs français pour la protection de l'environnement (pollution par hydrocarbures enrayés, amélioration de la performance énergétique des navires, etc).

Début 2019, les armateurs français ont souhaité aller plus loin et inscrire dans leur Charte Bleue de nouveaux engagements à hauteur de leurs ambitions et des nouveaux enjeux.

Concernant les aspects sociaux, les armateurs renforcent leurs actions à destination de l'ensemble des salariés des compagnies maritimes, notamment en faveur de :

- L'amélioration de **l'employabilité du personnel, la promotion de la diversité et de l'égalité professionnelle**
- La promotion de **la qualité de vie au travail**
- La garantie du **dialogue social**

Sur le plan environnemental, les acteurs du shipping français développent une démarche participative et concertée avec les acteurs privés et publics. Ils inscrivent leurs actions en faveur de la protection de l'environnement et de la santé publique au plus près des avancées technologiques comme :

- Développer **des navires plus sûrs, plus propres et plus économes en énergie**
- **Réduire drastiquement les émissions** de polluants et de gaz à effet de serre
- Agir en faveur de **la protection de la biodiversité** marine
- **Réduire toujours plus les déchets** produits à bord et agir en concertation avec les ports pour une gestion efficace à terre
- Assurer un **recyclage sûr et écologique** des navires

Au-delà de permettre un point d'étape sur les résultats des actions menées jusqu'ici par le secteur et de définir les engagements d'aujourd'hui et de demain, le travail de rénovation de la Charte Bleue est apparu comme un stimulant pour davantage de proactivité et d'émulation des armateurs français vers le cap de la transition écologique et énergétique du secteur.

Signe de l'attachement de l'ensemble de nos membres aux principes et aux valeurs définis par cette charte, chaque année, Armateurs de France récompense une compagnie maritime d'un trophée « Charte Bleue ». Décerné par un jury d'experts lors de la soirée annuelle de l'organisation, ce trophée valorise les initiatives de la compagnie lauréate en faveur d'un transport et des services maritimes responsables en matière sociale et environnementale.

« Les armateurs français sont les acteurs clés d'un shipping durable, responsable et proactif, fondé sur l'innovation technologique. Notre industrie démontre quotidiennement sa capacité à agir pour la transition énergétique, sujet crucial pour l'avenir de notre secteur et surtout de notre planète. Notre Charte Bleue renouvelée, en adéquation avec les défis environnementaux, incarne notre dynamisme et notre volontarisme. Armateurs de France est historiquement engagé pour une Économie bleue respectueuse de l'environnement et des Hommes, et continuera d'être à l'avant-garde de ce combat. »

Jean-Marc Roué, Président d'Armateurs de France
et Président du Comité de pilotage Environnement d'Armateurs de France

« A travers cette charte, les armateurs engagent leur responsabilité en matière sociale et s'astreignent à être vertueux quant à sa mise en application. Les conditions de travail, la qualité de vie à bord et à terre, ainsi que la formation sont autant de sujets déterminants pour les compagnies maritimes. Armateurs de France entend les préserver et les défendre. »

Eric Derrien, Président du Comité de pilotage Affaires sociales d'Armateurs de France

ANNEXES :

- La nouvelle Charte Bleue
- Les photos de la cérémonie de signature du 2 décembre 2019

A PROPOS D'ARMATEURS DE FRANCE

Armateurs de France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises françaises de transport et de services maritimes. Porte-parole d'une industrie de pointe et diversifiée, elle représente 22.000 emplois en France, 18.000 à l'étranger et 15 milliards d'euros de chiffres d'affaires. Sa mission : construire un cadre propice au développement de l'économie et de l'emploi maritimes en France, dans un contexte de forte concurrence internationale, en défendant activement les intérêts de la profession auprès des instances nationales, communautaires et internationales concernées.

Contact presse Armateurs de France :

Agnès RINCE

a-rince@armateursdefrance.org

01.53.89.52.42 / 06.24.35.45.43